

# VOTRE SANTÉ D'ABORD, DEPUIS 25 ANS



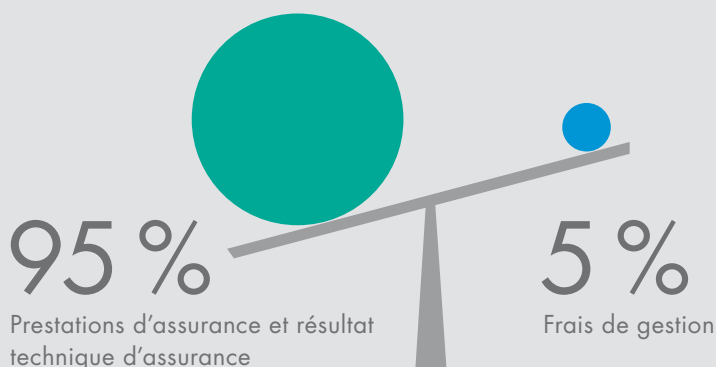
**Rapport annuel 2016**

VOTRE SANTÉ D'ABORD

**SWICA**

**SWICA en chiffres.** Avec près de 1,3 million d'assurés et 27 000 entreprises clientes, SWICA Organisation de santé est l'une des plus grandes assurances-maladie et accidents de Suisse. Son offre s'adresse aux particuliers et aux entreprises et propose une couverture d'assurance étendue.

Part des frais de gestion LAMal



Collaborateurs

1177 600  
femmes hommes



Taux combiné  
Groupe SWICA

98,8 %

Taux combiné  
LAMal

100,3 %

Appels  
7x24



54 200

en dehors des heures de bureau

Résultat d'exploitation

CHF 80,0 millions

Appels  
sante24



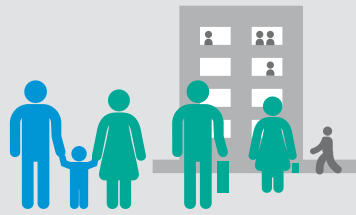
Primes encaissées

CHF 4,0 milliards

420 000

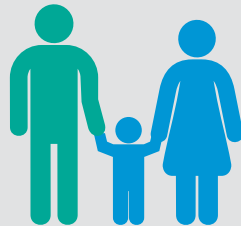
Total assurés

1 341 643



Assurés LAMal

715 440



Entreprises clientes

27 030



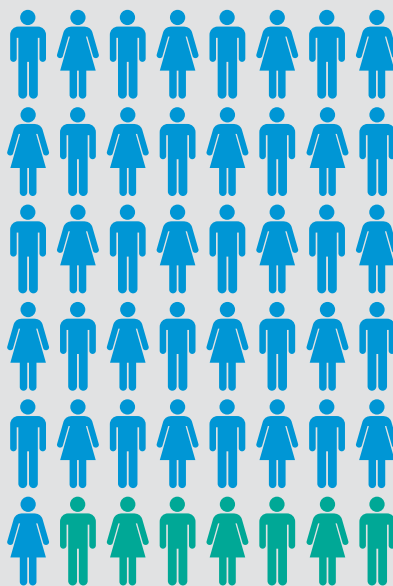
Part assurés LAMal  
avec un modèle  
de Managed Care

84 %



Assurés LAMal avec  
au moins une assurance  
complémentaire

85 %



## Sommaire

- 2 2016 en chiffres
- 4 L'année 2016 chez SWICA
- 6 Entretien
- 8 La philosophie de SWICA
- 10 Assurer
- 12 Rester en bonne santé
- 14 Recouvrer la santé
- 16 Collaborateurs
- 18 Structure organisationnelle
- 20 Gouvernance d'entreprise
- 22 Exercice financier

## L'année 2016 chez SWICA

### Janvier

#### SWICA à l'écoute 24 heures sur 24

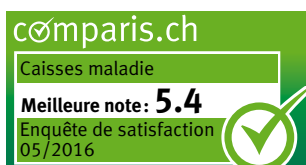
Le service clientèle joignable par téléphone 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, lancé le 1<sup>er</sup> janvier 2016, a reçu 54 200 appels dans les 365 jours suivants, en dehors des heures de bureau.



### Juin

#### N° 1 en termes de satisfaction clientèle

SWICA a obtenu le meilleur résultat de la catégorie «Assurances-maladie» dans le cadre de l'enquête de satisfaction 2016 de Comparis.



### Mai

#### SWICA déclare la guerre au diabète

SWICA lance un programme de prévention du diabète incluant notamment un test en ligne, simple et anonyme.



### Août

#### Plateforme de santé dotée d'un système de bonus

Mise en ligne de la plateforme de santé BENEVITA. Un système de bonus intégré récompense les comportements responsables par des remises sur les primes d'assurances complémentaires.



---

## Août

### Application de transmission des factures

Les clients ont maintenant la possibilité de photographier les factures et de les transmettre par le biais de leur mobile ou tablette et de suivre à tout moment l'avancée de leur traitement.



---

## Septembre

### Meilleure image et autres bonnes notes

SWICA décroche la première place en termes d'image dans le sondage amPuls. SWICA récolte en outre une nouvelle fois d'excellentes notes dans l'enquête de satisfaction de Bon à Savoir.



---

## Décembre

### Nombre de clients en hausse pour les 25 ans de SWICA

Après une saison de vente exceptionnelle, SWICA va démarrer l'année de ses 25 ans avec un nombre record d'assurés, soit plus de 745 000 pour l'assurance de base.





**Votre santé d'abord. Dans le domaine de la santé, nombre de thèmes vont et viennent. La santé elle-même est une valeur pérenne que nous défendons en tant qu'Organisation de santé, à nouveau avec un vif succès en 2016; un engagement datant de 25 ans en 2017.**



A gauche: Carlo Conti, président du conseil d'administration  
A droite: Reto Dahinden, CEO



## **Comment SWICA a-t-elle pu débiter 2017 avec un nombre d'assurés de base en hausse de 5%?**

*Reto Dahinden:* Par la recherche systématique de la satisfaction des clients, nous réussissons à convaincre les clients existants, de nouveaux clients et régulièrement aussi à en reconquérir dans l'assurance de base et les assurances complémentaires. Notre service clientèle téléphonique, disponible 24 heures sur 24 depuis un an, est très sollicité. L'affinement supplémentaire de la compensation des risques au 1.1.2017 a aussi eu un effet positif. Les fortes augmentations de primes consécutives dans les caisses à bas prix nous ont apporté de nouveaux clients. Cela nous conforte dans notre stratégie axée sur la qualité visant une évolution stable des primes.

## **Comment gérez-vous un cadre réglementaire de plus en plus complexe?**

*Carlo Conti:* Nous aussi avons renforcé notre gouvernance d'entreprise. Nous examinons cependant systématiquement la nécessité de chaque étape d'extension, soucieux de maintenir les coûts au plus bas. Nous avons par ailleurs adhéré à l'Association suisse d'assurances dans le but d'appréhender ensemble des points de régulation spécifiques à la branche. La limitation croissante des remises dans l'assurance de base et les

contrats collectifs d'assurances complémentaires nous affecte moins que certains concurrents.

## **Où en est le numérique chez SWICA?**

*Reto Dahinden:* Après l'application de calcul des primes, nous avons lancé la plateforme de santé BENEVITA, aussi accessible via un téléphone portable. Suite au succès du chat en ligne, nous l'avons développé pour permettre la conclusion sur simple clic de produits d'assurance n'exigeant pas de conseil.

## **Quelle part de responsabilité individuelle les clients de SWICA doivent-ils assumer?**

*Reto Dahinden:* Qui n'adhérerait pas sans réserve à notre slogan «Votre santé d'abord»? Toutes nos actions ont pour but que nos assurés restent en bonne santé ou recouvrent la santé. L'objectif de nos programmes de prévention et de santé, le système de bonus BENEVITA, nos modèles d'assurance de base, etc. est de leur faciliter les choses afin qu'ils puissent veiller à leur santé indépendamment de leur état de santé actuel. Nous pouvons soumettre des offres, mais leur acceptation est de la responsabilité des assurés. Afin de renforcer cette dernière, nous préconisons un débat sur le relèvement de la franchise minimale et/ou sur une franchise maximale plus élevée.

## **En quoi SWICA participe-t-elle à la réduction des coûts de la santé?**

*Carlo Conti:* En accord avec la stratégie nationale de prévention

des maladies non transmissibles (MNT), nous misons sur des campagnes de prévention. Une offre de prévention du prédiabète a été lancée en 2016 et nous avons participé à une étude sur la BPCO de l'Hôpital cantonal de St-Gall qui cherche à savoir à quel point la qualité de vie des patients en question peut être améliorée par le biais de la télémédecine. Le nombre d'hospitalisations et donc les coûts peuvent être diminués, tout en augmentant la qualité de vie des patients. Nous attendons en outre beaucoup du développement intensif prévu des Centres de santé Medbase/santémed axé surtout sur la Suisse romande et le Tessin. Le patient bénéficie d'une sécurité et d'une qualité supérieures lorsqu'il existe un accompagnement et que les soins sont coordonnés et ce, à moindres coûts.

## **Cela va-t-il stabiliser les primes?**

*Carlo Conti:* De telles mesures ont un effet positif sur les coûts, mais pas sur l'augmentation du volume des prestations. Pour cela, il faudrait une réforme plus importante, tel le transfert dans le domaine ambulatoire d'interventions qui, contrairement à l'étranger, sont encore réalisées en stationnaire en Suisse. En parallèle, les incitations financières perverses doivent être éliminées, sinon ce transfert sera à la charge du payeur de primes du fait de la suppression de la participation cantonale, ce qu'il faut éviter. Nous soutenons par conséquent l'approche basée sur un financement uniforme, que l'intervention ait été effectuée en stationnaire ou en ambulatoire.

# **La philosophie de SWICA: l'être humain et sa santé au centre des préoccupations. Bien plus qu'un simple assureur, nous sommes une organisation de santé. Nous apportons une couverture d'assurance étendue et veillons à ce que nos clients restent en bonne santé ou recouvrent la santé.**

## **Nous assurons**

SWICA compte au nombre des leaders de l'assurance-maladie et accidents en Suisse. Nous apportons une couverture étendue des frais de guérison et des pertes de gain en cas de maladie et d'accident. Les particuliers ont le choix entre l'assurance de base légale, plusieurs modèles de Managed Care et des franchises à option. L'assurance de base peut s'assortir d'assurances complémentaires en fonction des besoins spécifiques. Les assurances hospitalisation comportent, elles aussi, des couvertures adaptables à chaque situation de vie. Les entreprises peuvent conclure les assurances indemnités journalières et accidents. Toutes ces offres ont pour points communs une qualité de service hors pair.

## **Nous incitons à rester en bonne santé**

Organisation de santé, nous plaçons l'être humain, et non la maladie ou un accident, au centre de nos préoccupations. Notre objectif: la santé de nos clients, car «Votre santé d'abord». Plus la prise de responsabilité personnelle augmente, plus la prime baisse. Nous encourageons

nos assurés à investir régulièrement dans leur santé et leur forme physique et contribuons aux activités correspondantes par des montants pouvant atteindre 800 francs par an et versés au titre des assurances complémentaires.

Première en matière de promotion de la santé et de prévention, SWICA propose en outre la plateforme de santé BENEVITA avec un système de bonus intégré. Les personnes qui cumulent des points bonus par des activités de promotion de la santé bénéficient d'une réduction des primes dans certaines assurances complémentaires.

Pour permettre aux collaborateurs de nos entreprises clientes de rester en bonne santé, nous conseillons et aidons les entreprises dans la mise en place ou l'optimisation d'une gestion professionnelle de la santé et dans la planification et la mise en œuvre de mesures efficaces de promotion de la santé au travail. Par ailleurs, nous proposons aux entreprises des contrats collectifs qui permettent à leurs collaborateurs de bénéficier, au niveau de leur assurance-maladie privée,

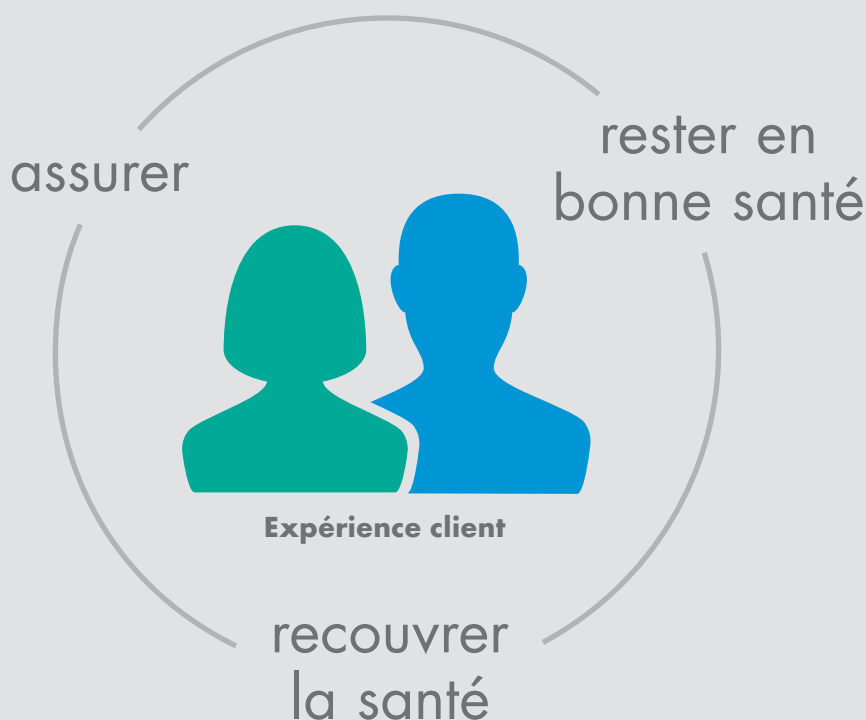
du vaste éventail de produits SWICA et d'une qualité de service élevée, à des conditions préférentielles.

La permanence téléphonique sante24 joue elle aussi un rôle d'aide et de prévention. Les médecins et le personnel médical dispensent des conseils 24 heures sur 24, notamment sur l'utilité de bilans de santé médicaux, ces derniers pouvant être effectués dans les Centres de santé santéméd, Medical Centers Medbase et cabinets médicaux partenaires.

## **Nous aidons à recouvrer la santé**

Les personnes malades ou accidentées peuvent recourir à la médecine classique et complémentaire. En effet, la philosophie de SWICA a toujours prôné l'alliance de ces deux écoles. Quiconque doit se soumettre à un examen ou à une intervention médicale doit avoir la certitude que le traitement se fonde sur une approche globale et durable. Nous sommes convaincus que la qualité d'un traitement est supérieure lorsque la thérapie s'effectue de manière coordonnée





et savons par expérience qu'une telle harmonisation permet d'éviter des frais inutiles (par exemple du fait de doublons).

Les Centres de santé santéméd, Medical Centers Medbase et cabinets médicaux partenaires de SWICA constituent un pilier important et efficace de l'offre globale de SWICA. Ils ouvrent aux assurés de SWICA l'accès à ce réseau de médecins et de thérapeutes. De situation souvent centrale, ces centres et cabinets entretiennent une étroite collaboration avec des médecins de famille et des spécialistes.

Les collaborateurs malades ou accidentés de nos entreprises clientes

bénéficient, de leur côté, d'un étroit suivi par un Care Manager jusqu'à leur rétablissement et à leur retour à l'emploi.

### **Nous créons des conditions propices à la solidarité**

En encourageant les comportements responsables et en accélérant la guérison des personnes malades ou accidentées, nous créons des conditions propices à la solidarité entre malades et bien portants, entre femmes et hommes, entre jeunes et moins jeunes.

Ces conditions, nous les renforçons encore par un souci d'efficacité et d'efficience propre à maintenir les frais administratifs à un bas niveau,

par la gestion responsable de nos placements et par des investissements qui nous permettent de nous améliorer sans cesse et d'accroître en continu les connaissances et les compétences de nos collaborateurs. Nous contribuons ainsi au succès du système de santé suisse et à l'endigement de la hausse des coûts.

# VOTRE SANTÉ D'ABORD

**CHAQUE JOUR,  
PASCAL MELADA DE LA  
DIRECTION RÉGIONALE  
DE LAUSANNE, CONSOMME  
AU MOINS UN FRUIT  
OU DES LÉGUMES.  
CHEZ SWICA DEPUIS 1977,  
IL SE SOUVIENT DE:**

**Un bon équilibre pour les particuliers  
et les entreprises**

En 1996, SWICA a lancé deux modèles d'assurance Managed Care ainsi qu'une assurance étendue (accidents et indemnités journalières maladie) pour les entreprises.

**100 000 assurés dans un  
modèle FAVORIT**

En 1997, 100 000 assurés SWICA avaient opté pour un modèle alternatif de l'assurance de base.

**Un million d'assurés**

En 2005, SWICA franchissait le seuil du million d'assurés.





---

## **Assurer. Nous sommes toujours à l'écoute de nos clients – en personne, par téléphone ou par voie numérique.**

---

Les assurés et les entreprises clientes de SWICA misent sur la sécurité financière, un conseil professionnel, un excellent rapport prix/prestations et une grande qualité de service. Les offres élargies ou novatrices lancées depuis peu, telles le chat en ligne et l'application de transmission de factures, ont connu un vif succès, tout comme le service clientèle disponible 24 heures sur 24 par téléphone. Nous poursuivons une politique des primes axée sur le long terme et permettant d'éviter les fluctuations brutales. Du fait de la hausse continue du coût de la santé, il a cependant fallu procéder, une nouvelle fois pour 2017, à des augmentations de primes modérées.

### **Modèles de l'assurance de base plébiscités**

Jusqu'à 84 % des assurés de base ont choisi un modèle FAVORIT. Introduit à l'automne 2015, le modèle FAVORIT MEDPHARM qui confie aux pharmaciens des tâches de premier recours et décharge les généralistes, affiche la plus forte croissance. Le nombre d'assurés a en effet doublé en un an, s'établissant désormais à près de 33 000.

### **Une couverture d'assurance à toute épreuve**

85 % des particuliers assurés ont conclu au moins une assurance complémentaire auprès de SWICA, en plus de l'assurance obligatoire des soins.

Concernant les assurances complémentaires, les variantes les plus complètes ont été les plus prisées, comme OPTIMA en complément de COMPLETA TOP et de COMPLETA PRAEVENTA, qui garantissent aux clients notamment une couverture intégrale mondiale des traitements ambulatoires de médecine classique. Dans les assurances hospitalisation, HOSPITA PRIVÉE et DEMI-PRIVÉE ont

réalisé la plus forte progression. Les clients ont privilégié la combinaison de primes attrayantes et d'une participation élevée aux coûts ou le modèle FLEX qui permet d'opter pour la division de son choix avant chaque hospitalisation. Les deux variantes allient une grande liberté de choix et une couverture optimale.

### **Résultats soutenus dans le secteur Entreprises**

Le secteur des entreprises s'est une nouvelle fois caractérisé par des évolutions de marché et un volume d'offres considérable. Toujours en quête d'un résultat équilibré durable, les primes ont été adaptées conformément aux besoins et toutes les possibilités de conclusion n'ont pas été réalisées. Le nombre de clients a été maintenu à un niveau élevé. Les clients apprécient les offres Full Service et l'expérience liée à la position de numéro 1 en matière d'indemnités journalières. Dans un environnement de plus en plus concurrentiel, l'offre étendue de gestion de la santé en entreprise (GSE) de SWICA apporte une valeur ajoutée.

# VOTRE SANTÉ D'ABORD

**CELA FAIT PLUS DE 25 ANS  
QUE SUSI BATTISTEL,  
DIRECTION RÉGIONALE  
ZURICH, PRATIQUE L'AIKIDO,  
BÉNÉFIQUE POUR  
LE CORPS ET L'ESPRIT.  
CHEZ SWICA DEPUIS 1992,  
ELLE SE SOUVIENT DE:**

## **Généreuses contributions pour la prévention**

En 1992, SWICA participait jusqu'à 500 francs par an aux activités dans les domaines de l'exercice physique, de la nutrition et de la santé; ce montant est passé à 800 francs en 1997.

## **Soutien des mères qui allaitent**

En 1992, une indemnité d'allaitement de 150 francs a vu le jour; elle a été portée à 200 francs en 1996.

## **Pour toute question liée à la santé: sante24**

Le conseil téléphonique gratuit, accessible 24 heures sur 24 à tous les assurés de SWICA, a été mis en place en 2008.





---

## Rester en bonne santé. Simples astuces ou conseil global, l'offre destinée aux assurés soucieux de leur santé a été étoffée.

---

### **Une plateforme de santé pour une bonne hygiène de vie**

La plateforme de santé BENEVITA, un portail en ligne gratuit, a été lancée par SWICA en août dernier. SWICA entend aider les personnes à rester en bonne santé ou à recouvrer la santé. La prise de responsabilité dans ce domaine doit être récompensée. C'est la raison pour laquelle un système de bonus est intégré à la plateforme. Des points bonus permettent aux participants de bénéficier de remises sur les primes de l'assurance complémentaire ambulatoire COMPLETEA TOP et des assurances hospitalisation HOSPITA. Ils sont obtenus par la pratique d'activités

physiques, une alimentation saine, la relaxation et des mesures de prévention. D'autres facteurs importants liés à la santé (fumeur/non-fumeur, tour de taille, consommation d'alcool, etc.) influencent le nombre de points. Parallèlement aux premiers enseignements tirés de l'utilisation de

la nouvelle plateforme, une application BENEVITA a été développée. Elle est disponible depuis début 2017 en versions iOS et Android.

### **Contributions incitatives**

Une participation financière peut renforcer la motivation. SWICA soutient de nombreuses activités et mesures en matière de prévention et de promotion de la santé. Cours de massage pour bébés, de fitness ou de tai-chi: les personnes au bénéfice d'une assurance complémentaire reçoivent jusqu'à 800 francs par an à titre de participation aux frais de prévention. Par ailleurs, tous les clients SWICA ont la possibilité de faire appel, à toute heure, à sante24 pour leurs questions de santé.

### **Identification précoce des risques**

Lorsqu'un risque est connu et combattu, certaines maladies peuvent parfois être évitées. Cela est notamment le cas pour le diabète de type 2, d'où l'élaboration d'un

programme de prévention du diabète. Un test simple et anonyme de calcul du risque est disponible sur le site Internet de SWICA. La communication du résultat est accompagnée de conseils destinés à abaisser le risque de diabète.

### **Un bon équilibre**

Les offres développées sont généralement accessibles au même titre aux collaborateurs de SWICA qu'aux personnes et entreprises clientes. Dans le cadre de la gestion de la santé en entreprise (GSE), le test de prédiabète peut également être intégré dans un programme de promotion de la santé destiné à des entreprises clientes. Il en va de même pour l'obtention du label «Friendly Work Space» et S-Tool, l'instrument de mesure du stress de Promotion Santé Suisse, deux prestations éprouvées et utilisées avec succès depuis des années en interne à SWICA. Les spécialistes de SWICA mettent leur expérience au service des entreprises clientes afin de les conseiller et de les soutenir dans la mise en œuvre de mesures globales de gestion de la santé en entreprise.

# VOTRE SANTÉ D'ABORD

LE SKI EN HIVER, LE VÉLO  
EN ÉTÉ; ANDY SCHWIZER  
DE LA DIRECTION RÉGIONALE  
DE WINTERHOUR  
AIME FAIRE DU SPORT  
EN PLEINE NATURE. CHEZ  
SWICA DEPUIS 1990,  
IL SE SOUVIENT DE:

## Visionnaire concernant les centres de santé

En 1994, SWICA ouvrait ses quatre  
premiers centres de santé et posait les  
bases de son modèle HMO.

## Pionnière dans le secteur «second opinion»

En 1996, SWICA était la première  
assurance-maladie à proposer à ses clients  
de recueillir un deuxième avis médical.

## Les Care Managers entrent en fonction

En 2000: les Care Managers commencent  
à accompagner les assurés lors de  
situations médicales complexes et dans  
des moments difficiles.





---

## Recouvrer la santé. Que ce soit via un programme de santé ou le Care Management, nous soutenons nos assurés lorsqu'ils en ont besoin.

---

Si la prévention permet d'éviter nombre de troubles et de maladies, personne n'est à l'abri des maladies et des accidents. Nous proposons une multitude de prestations et de programmes pour que nos assurés bénéficient de soins coordonnés, qu'ils recouvrent la santé aussi rapidement que possible ou tirent le meilleur parti de leur situation.

### **Conseil médical à toute heure**

Les personnes malades cherchent à identifier l'origine des problèmes et à recouvrer la santé. Les assurés de SWICA peuvent recourir au conseil téléphonique sante24, disponible 24 heures sur 24, un service très apprécié puisqu'il a enregistré 420 000 appels durant l'année sous revue. Depuis le lancement du modèle d'assurance de base FAVORIT MEDPHARM à l'automne 2015, ils ont aussi la possibilité de s'adresser, sans rendez-vous, à une pharmacie partenaire de SWICA pour un premier conseil gratuit et ne s'en privent pas. La plupart du temps,

ces prestations permettent d'éviter une consultation chez un médecin.

### **Développement de programmes de santé**

En mai, nous avons participé à une étude de l'Hôpital cantonal de St-Gall qui cherche à établir si un plan d'action personnalisé peut réduire le nombre d'hospitalisations et améliorer la qualité de vie des patients atteints de BPCO. Nous sommes persuadés que plus la prise en charge du patient est adaptée, mieux il se porte. Et cela ne suppose pas forcément plus de moyens financiers. Dans les cas de BPCO par exemple, la télémédecine apporte un plus en termes de qualité de vie tout en réduisant les coûts.

Deux programmes dont le lancement est prévu en 2017 ont requis un travail intense. A même de contribuer de manière optimale aux soins intégrés des patients, sante24 et le Care Management sont au cœur du dispositif. Tous les programmes reposent sur une médecine factuelle qui évite les

méthodes de traitement inefficaces ainsi qu'une prise en charge insuffisante ou excessive.

### **Rôle d'intermédiaire du Care Manager**

Une maladie ou un accident peut engendrer des situations qui semblent sans issue, notamment lorsqu'une incapacité de travail prolongée, voire une invalidité se profilent. Dans les cas complexes et les moments difficiles, l'un des 85 Care Managers expérimentés de SWICA apportera son soutien. Sa mission consiste à veiller à un parcours de soins optimal, à organiser des réunions avec l'employeur et à assurer la coordination avec l'AI et les autres services. Un retour à l'emploi ou la reprise de la vie quotidienne de la personne concernée sont presque toujours possibles.

## **Collaborateurs. Dans tous les cas, nous vous apportons plus. Nous devons la tenue de cette promesse à des collaborateurs satisfaits, compétents et engagés. Nous mettons tout en œuvre pour les recruter et les fidéliser.**

SWICA se voit gratifier depuis des années d'excellentes notes dans différentes enquêtes de satisfaction. Les collaborateurs contribuent dans une large mesure à ces résultats réjouissants.

### **A collaborateurs satisfaits, clients satisfaits**

La promesse faite à nos clients dans la nouvelle présentation dévoilée à l'été 2016 est la suivante: «Dans tous les cas, nous vous apportons plus.» Pour la respecter, chaque collaborateur doit faire preuve d'engagement. Nous sommes convaincus que l'obtention des meilleures notes dans les enquêtes de satisfaction et d'image passe par des collaborateurs satisfaits. Dans cet esprit, nous avons renouvelé l'enquête S-Tool en mars 2016, conduite pour la première fois auprès des collaborateurs il y a trois ans. L'objectif était de connaître l'évolution intervenue depuis, de vérifier l'efficacité des mesures prises et de savoir quelles actions sont encore nécessaires, à quels niveaux.

### **Nouvelle enquête sur le stress**

Le taux de participation très élevé de 77% est la preuve de la confiance des collaborateurs quant à l'intérêt porté à leurs réponses. Lorsque des facteurs de stress sont identifiés, des mesures continues de promotion des ressources et de réduction des charges sont prises conjointement avec les collaborateurs concernés à tous les niveaux hiérarchiques.

### **Formation de base et continue complète**

Les attentes envers les collaborateurs de SWICA sont élevées; en contrepartie, ils disposent d'une large offre de formation professionnelle. Un haut degré de satisfaction suppose aussi un bon équilibre. Le nouveau cours «Mental Fitness» aide les collaborateurs à diminuer le stress.

SWICA est un leader de la formation des apprentis. Les collaborateurs de longue date et les nouveaux collaborateurs de plus de 50 ans ont également leur place dans notre entreprise parce que nous croyons à la valeur ajoutée d'équipes de

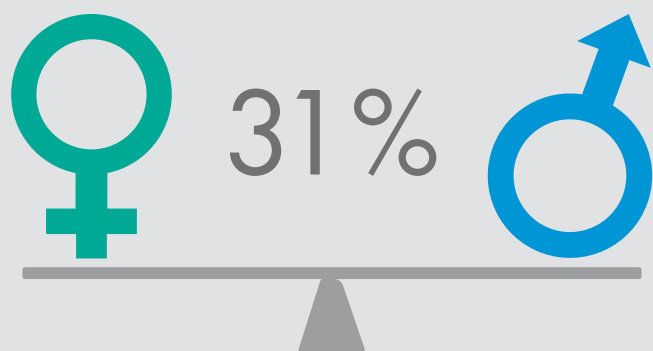
collaborateurs d'horizons divers. Le programme inclut désormais aussi le cours «Préparer sa retraite/ la vie après la vie active». Il aide nos collaborateurs à anticiper leur retraite et à trouver des réponses aux questions qu'ils se posent sur la vie après la vie professionnelle.

### **«Friendly Work Space»**

Les collaborateurs profitent aussi des nombreuses prestations proposées aux entreprises clientes dans le cadre de la gestion de la santé en entreprise. En plus des offres variées et gratuites liées à l'activité physique, à la relaxation et à l'alimentation, ils ont accès à un service externe de consultation sociale. En cas de maladie ou d'accident, les collaborateurs bénéficient en outre de l'aide d'un Care Management professionnel. SWICA est récipiendaire du label «Friendly Work Space» depuis 2009.



## Part de femmes chez les cadres



L'égalité de salaire et de chances entre hommes et femmes est une évidence pour SWICA.

21% de collaborateurs de plus de 50 ans



L'expérience est valorisée chez SWICA.

## Formateur hors pair



80% des apprentis peuvent et souhaitent rester chez SWICA à l'issue de leur formation.

75% de retours



Les trois quarts de nos collaboratrices reprennent leur emploi chez SWICA après leur congé de maternité.

58 modules de formation spécialisée



Les compétences occupent une place de choix. Diverses formations continues permettent d'acquérir des connaissances dans l'assurance-maladie et le domaine social.

## Employeur primé



SWICA prône une gestion systématique de la santé en entreprise et s'est vue décerner le label «Friendly Work Space».

## Enquête S-Tool



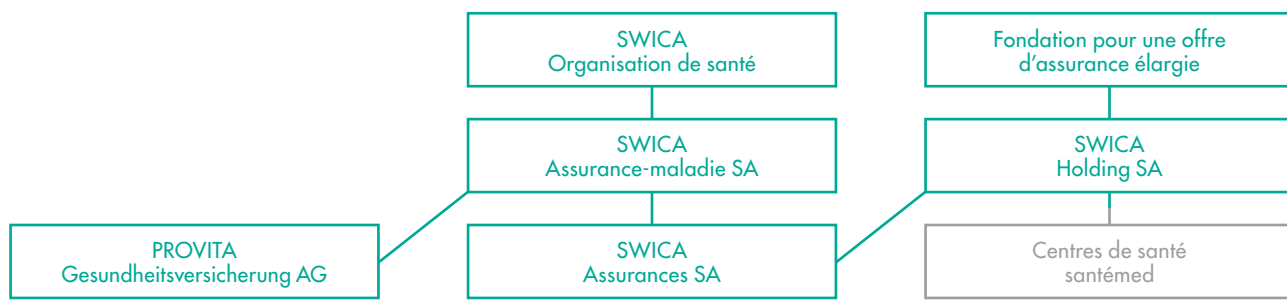
L'indice de stress professionnel de 51 montre une situation équilibrée entre ressources et facteurs de stress pour les collaborateurs de SWICA.

Part des collaborateurs à temps partiel: 38%



Plus d'un tiers des collaborateurs travaillent à temps partiel, notamment pour mieux concilier vie professionnelle et famille.

# Structure organisationnelle



Reto Dahinden



Norbert Reisinger



Andreas Koller



Walter Lutz



Daniel Rochat



Martin Wettstein

## Membres du comité de direction

Depuis

Reto Dahinden, 1964, CEO, docteur éco. HSG	1.1.2012
Norbert Reisinger, 1962, directeur Finances et Controlling, master éco. HSG	19.7.1999
Andreas Koller, 1972, directeur Technique d'assurance, économiste HWV	1.4.2006
Walter Lutz, 1960, directeur Marché, expert en ass. sociales et ass.-maladie	1.1.2010
Daniel Rochat, 1971, directeur Prestations, EMBA FHO	1.6.2014
Martin Wettstein, 1968, directeur Informatique, informaticien de gestion dipl., MBA	17.6.2013



Carlo Conti



Rolf Engler



Hans-Jürg Bernet



Adrian Bult



Martin Frei



Hans-Ulrich Vollenweider



Ruth Fleisch-Silvestri



Casimir Platzer

### Membres du conseil d'administration

	Depuis	Elus jusqu'en
Carlo Conti, président, docteur en droit	2015	2017
Rolf Engler, vice-président, lic. en droit	1996	2017
Hans-Jürg Bernet, docteur éco. HSG	2009	2017
Adrian Bult, lic. en éco. HSG	2013	2017
Martin Frei, économiste HES, expert-comptable dipl.	2013	2017
Hans-Ulrich Vollenweider, docteur éco. HSG	2013	2017
Ruth Fleisch-Silvestri, docteur en médecine	2015	2017
Casimir Platzer	2015	2017

## **Gouvernance d'entreprise. SWICA se caractérise par une gouvernance d'entreprise axée sur la pérennité et la sauvegarde des intérêts de ses assurés. Toute personne ayant contracté une assurance de base auprès de SWICA devient automatiquement membre de l'association SWICA Organisation de santé.**

Tous les quatre ans, les membres sont invités à élire des délégués qui, bisannuellement, tiennent une assemblée des délégués. La principale tâche de cet organe est d'élire pour un mandat de deux ans les membres du conseil d'administration, lequel est compétent pour traiter de toutes les affaires non attribuées à l'assemblée des délégués en vertu de la loi ou des statuts.

Ainsi, le conseil d'administration arrête la stratégie du groupe et veille à ce que les lignes directrices de l'entreprise et les principes en matière de gouvernance et de compliance soient respectés. Dans cette perspective, SWICA s'est dotée au cours de l'exercice écoulé d'un nouveau code de conduite et d'un service Codex appelé à recevoir le signalement d'éventuelles irrégularités. L'entreprise a également procédé à une mise à jour de sa politique de gestion des risques.

Les tâches et devoirs du conseil d'administration et du comité de direction sont définis dans le règlement d'organisation et de gestion

qui a également été remanié. Le CEO est tenu de présenter régulièrement au conseil d'administration un rapport complet sur toutes les affaires d'importance. Quatre comités permanents soutiennent le conseil d'administration dans l'accomplissement de sa mission.

### **Comité stratégie et gestion du risque (CSGR)**

Les tâches du comité CSGR consistent à évaluer à intervalles réguliers les risques existant à l'échelon de l'ensemble de l'entreprise et à en faire l'analyse au regard de l'évolution du marché, du cadre politique et de la solvabilité de SWICA.

En outre, cet organisme contrôle les activités du comité de direction sous l'angle de leur conformité avec la stratégie de l'entreprise et donne son avis sur l'évolution des affaires. Ses appréciations et recommandations sont soumises au conseil d'administration qui arrête les décisions stratégiques. Le CSGR se compose de Hans-Jürg Bernet (présidence), Adrian Bult et Carlo Conti (président du conseil d'administration).

### **Comité de contrôle de gestion, de placement et de gouvernance d'entreprise (CCPG)**

Le comité de contrôle de gestion, de placement et de gouvernance d'entreprise surveille la tenue de la comptabilité et le reporting financier, ainsi que le respect des directives relatives à la gouvernance, des lois et des dispositions réglementaires. En outre, il exerce une haute surveillance sur les organes de révision externe et interne, et évalue l'efficacité du système de contrôle interne (SCI). Ce comité est formé de Martin Frei (présidence) et de Rolf Engler (vice-président du conseil d'administration).

### **Comité nominations et rémunérations (CNR)**

Le comité CNR prépare à l'intention du conseil d'administration les dossiers de nomination des membres du conseil d'administration, du CEO et des membres du comité de direction. Sur proposition du CEO, il nomme les directeurs régionaux, le secrétaire général, le responsable du personnel ainsi que le responsable de la révision



interne et l'actuaire sur proposition du CCPG. En outre, le CNR procède à l'examen préalable des dossiers de politique du personnel à l'intention du conseil d'administration. Chaque année, il soumet à ce dernier une proposition concernant les honoraires de ses membres et la rémunération des membres du comité de direction. Siègent au sein de ce comité Carlo Conti (présidence, président du conseil d'administration), Hans-Jürg Bernet et Casimir Platzer.

### **Comité de gestion des prestations assurées (CGP)**

Le comité de gestion des prestations assurées pilote ce domaine en se plaçant tant sous l'angle de l'évolution des coûts que sous celui de l'organisation des prestations, cela en mettant l'accent sur les conditions cadres stratégiques. Dans ce contexte, il prend en considération les répercussions des évolutions sur le marché des fournisseurs de prestations ainsi que les développements politiques et juridiques en la matière. Siègent au sein du comité CGP Hans-Ulrich Vollenweider (présidence), Ruth Fleisch-Silvestri et Hans-Jürg Bernet.

### **Révision interne**

Les examens portant sur la gestion du risque effectués par la révision interne visent à améliorer les processus de gestion et à créer une plus-value. Placée sous l'autorité du comité CCPG, la révision interne assure de manière indépendante l'information du conseil d'administration, sous la direction de Mathias Koller.

### **Actuariat**

SWICA a externalisé l'actuariat afin de s'assurer le bénéfice permanent d'un savoir-faire à jour dans ce domaine. La personne en charge de cette mission est M<sup>me</sup> Sabine Betz, collaboratrice d'Ernst & Young AG, à Zurich. Les tâches de «l'actuaire responsable» sont définies par l'ordonnance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers applicable aux compagnies d'assurance privées. Parmi celles-ci figurent notamment l'appréciation de la situation financière actuelle et le signalement des évolutions actuarielles susceptibles de l'influencer.

### **Système de contrôle interne (SCI)**

SWICA dispose d'un SCI efficace conforme aux exigences du Code des obligations et de la loi sur la surveillance des assurances (LSA). Sa mission est de coordonner systématiquement à l'échelle du groupe les contrôles internes existants et d'en consigner les résultats par écrit. Grâce au SCI, il est possible de mettre en lumière sous une forme structurée les risques liés à l'évolution des affaires et de garantir tant le respect des exigences légales et réglementaires que le reporting financier.

### **Code de bonne conduite**

Le code de bonne conduite a été élaboré dans le but de sensibiliser tous les collaborateurs aux normes légales auxquelles ils sont soumis et de les enjoindre au respect de l'éthique et à la transparence. Il doit également servir de référence concernant les décisions et activités

quotidiennes, cela afin d'entretenir la confiance en SWICA et de défendre la bonne réputation de l'entreprise. SWICA a mis en place un service Codex appelé à recevoir les signalements d'éventuelles irrégularités.

### **Conseil d'administration et comité de direction**

Ni la composition du conseil d'administration ni celle du comité de direction n'a subi de changement durant l'année sous revue.

### **Rémunérations du conseil d'administration et du comité de direction**

Les honoraires du conseil d'administration (sept personnes) se sont élevés à 782 400 francs. La rémunération la plus haute, soit 175 000 francs, a été touchée par le président du conseil d'administration.

Les rémunérations en espèces des membres du comité de direction (six personnes) ont atteint globalement 2 327 920 francs y compris les parts variables. Les cotisations de prévoyance des membres du comité de direction représentent 487 205 francs. La rémunération en espèces la plus élevée, soit 470 300 francs et 121 658 francs de cotisations de prévoyance, ont été allouées au CEO. Les honoraires perçus par les collaborateurs pour des mandats exercés pour le compte de SWICA au sein de conseils d'administration d'autres entreprises ont été entièrement reversés à SWICA.

## **Exercice financier réjouissant. Exercice financier réjouissant. SWICA présente un solide résultat technique d'assurance et un bénéfice satisfaisant pour l'année 2016. Le ratio combiné pour l'ensemble de l'entreprise s'élève à 98,8 %.**

Les comptes annuels 2016 ont été établis pour la première fois selon les normes Swiss GAAP RPC. Les chiffres ne sont donc pas directement comparables avec ceux de l'année précédente.

Durant l'année sous revue, les recettes de primes se sont montées à 3,987 milliards de francs, contrebalancés par des prestations d'assurance nettes de 3,508 milliards de francs. Les affaires d'assurance ont engendré un résultat technique d'assurance de 46,6 millions de francs. Les sommes versées pour la compensation des risques (69,6 millions de francs) sont restées au même niveau que l'année précédente. Un bénéfice de 80 millions de francs a été réalisé.

### **Evolution différente selon les segments**

Malgré un résultat technique d'assurance légèrement négatif dans les segments LAMal et assurance-accidents, les trois segments ont contribué au bénéfice. Le ratio combiné du Groupe SWICA affiche 98,8 %; celui du segment LAMal, 100,3 %. Les mesures prises dans le segment de l'assurance-accidents

n'ont pas suffi à compenser l'augmentation des prestations; le ratio combiné se monte à 100,2 %.

Dans le segment LAMal, la hausse des coûts a été supérieure à celle des recettes de primes. Les coûts ont bondi de 6,5 % (ou 132 millions de francs), une flambée principalement imputable aux frais hospitaliers ambulatoires. Des augmentations supérieures à la moyenne ont aussi été relevées dans les secteurs de la physiothérapie, du laboratoire et dans d'autres prestations.

Pour ce qui est du segment de l'assurance-maladie selon la LCA, la progression des prestations de 5,6 % est demeurée en-deçà de la hausse des primes de 6,8 %, ce qui a généré un résultat technique d'assurance positif.

S'agissant du segment de l'assurance-accidents, la croissance disproportionnée des coûts des prestations de 8,3 % a dépassé celle des primes.

### **Performance solide des placements des capitaux**

A raison de 36,4 millions de francs, les placements des capitaux ont largement contribué au bénéfice. Ce chiffre tient compte du renforcement de la provision pour risques liés aux placements de capitaux de 36,8 millions de francs. Les placements immobiliers ont connu le développement le plus important, notamment du fait de grands projets résidentiels à Winterthur. La performance des placements s'est élevée à 2,6 %.

### **Renforcement des fonds propres**

Les fonds propres ont été renforcés une fois encore de 13,6 % pour atteindre 669,5 millions de francs, attestant la grande solidité financière de SWICA présente et à venir, et lui permettant de satisfaire aux exigences légales en matière de solvabilité.

## Principaux indicateurs de l'exercice

	<b>RPC 2016</b>	CO 2015		
<b>Compte de résultat</b> en milliers de francs	<b>2016</b>	2015	Variation	en %
Primes	3 987 042	3 716 474*	270 568	7,3
Prestations d'assurance nettes	3 443 290	3 249 901	193 389	6,0
Produit des placements net	73 177	25 386	47 791	188,3
Résultat de l'exercice	80 021	58 234	21 787	37,4
<b>Bilan</b> en milliers de francs	<b>31.12.2016</b>	31.12.2015	Variation	en %
Somme du bilan	3 082 058	3 387 313	-305 255	-9,0
Placements	2 426 564	2 200 495	226 069	10,3
Provisions	1 834 393	1 925 778	-91 385	-4,7
Réserves/fonds propres	669 521	596 738	72 783	12,2
<b>Statistiques</b>	<b>2016</b>	2015	Variation	en %
Nombre d'assurés	1 341 643	1 298 118	43 525	3,4
Nombre de collaborateurs (ETP)	1 510	1 461	49	3,4

\*Courtages inclus



# Rapport financier

## Bilan combiné/consolidé

Montants en milliers de francs	Annexe	31.12.2016	1.1.2016
<b>Actifs</b>			
Placements de capitaux	4	2 426 564	2 224 066
Immobilisations incorporelles	5	1 737	1 443
Immobilisations corporelles	6	10 324	2 085
Comptes de régularisation actifs	7	78 416	77 558
Créances	8	179 743	153 580
Liquidités		385 273	400 846
<b>Total de l'actif</b>		<b>3 082 058</b>	<b>2 859 579</b>
<b>Passifs</b>			
Capital de l'entité		5 200	5 200
Réserves provenant de primes		24 724	24 724
Réserves provenant de bénéfices		559 575	559 575
Résultat consolidé		80 021	0
<b>Fonds propres</b>		<b>669 521</b>	<b>589 499</b>
Provisions techniques pour propre compte	9	1 810 310	1 733 228
Provisions non techniques	10	24 083	25 089
Provision pour risques liés aux placements de capitaux	11	210 863	174 038
Comptes de régularisation passifs	12	89 975	79 358
Impôts différés passifs		15 129	8 189
Dettes	13	262 177	250 178
<b>Capitaux étrangers</b>		<b>2 412 537</b>	<b>2 270 079</b>
<b>Total du passif</b>		<b>3 082 058</b>	<b>2 859 579</b>

## Rapport financier

### Compte de résultat combiné/consolidé

Montants en milliers de francs	Annexe	2016
Primes acquises pour propre compte	14	3 987 042
Charges de sinistres et de prestations pour propre compte	15	-3 508 010
Compensation des risques entre assureurs		-69 550
Participation des assurés aux excédents		-42 138
Charges d'exploitation pour propre compte	16	-321 547
Autre résultat d'exploitation	17	773
<b>Résultat technique d'assurance</b>		<b>46 570</b>
Produits des placements de capitaux	18	158 643
Produits des participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	18	907
Charges des placements de capitaux	18	-86 373
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	18	-36 825
Résultat des placements de capitaux		36 352
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>82 922</b>
Résultat hors exploitation		0
Résultat exceptionnel	19	3 510
<b>Résultat consolidé avant impôts</b>		<b>86 432</b>
Impôts sur les bénéfices	20	-6 410
<b>Résultat consolidé</b>		<b>80 021</b>

## Rapport financier

### Tableau de flux de trésorerie combiné/consolidé

Montants en milliers de francs	Annexe	2016
<b>Résultat consolidé</b>		<b>80 021</b>
Amortissements/réévaluations des placements de capitaux	4	-16 422
Amortissements/réévaluations des participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	4	-907
Amortissements/réévaluations des immobilisations incorporelles	5	953
Amortissements/réévaluations des immobilisations corporelles	6	1 865
Amortissements/réévaluations des créances		8 512
Variation des provisions techniques pour propre compte	15	77 082
Variation des provisions non techniques	10	-1 006
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	11	36 825
Bénéfice/perte provenant de réalisations d'immobilisations corporelles	6	-289
Variation des créances		-34 675
Variation des comptes de régularisation actifs		-858
Variation des dettes		11 999
Variation des comptes de régularisation passifs		10 617
Variation des impôts différés passifs sur les bénéfices		6 940
<b>Flux de trésorerie de l'activité d'exploitation</b>		<b>180 658</b>
Investissements dans les placements de capitaux	4	-570 402
Désinvestissements dans les placements de capitaux	4	385 232
Investissements des immobilisations incorporelles	5	-1 246
Investissements des immobilisations corporelles	6	-16 146
Désinvestissements des immobilisations corporelles	6	6 331
<b>Flux de trésorerie de l'activité d'investissement</b>		<b>-196 232</b>
<b>Flux de trésorerie de l'activité de financement</b>		<b>0</b>
<b>Flux de trésorerie net total</b>		<b>-15 573</b>
Etat initial des liquidités au 1.1.		400 846
Etat final des liquidités au 31.12.		385 273
<b>Variation des liquidités</b>		<b>-15 573</b>



## Rapport financier

### Fonds propres combinés/consolidés

Montants en milliers de francs	Capital de l'entité	Réserves de réévaluation	Réserves provenant de primes	Réserves provenant de bénéfices	Résultat consolidé	Total
<b>Situation des fonds propres au 31.12.2015 CO</b>	5 200	110 708	0	422 597	58 234	<b>596 738</b>
Distribution des résultats 2015	0	0	0	58 234	-58 234	0
Adaptation de la publication	0	-110 708	24 724	85 984	0	0
Ajustements d'évaluation liés aux Swiss GAAP RPC*	0		0	-7 239	0	-7 239
<b>Fonds propres au 1.1.2016 Swiss GAAP RPC</b>	5 200	0	24 724	559 575	0	<b>589 499</b>
Résultat consolidé	0	0	0	0	80 021	80 021
<b>Fonds propres au 31.12.2016</b>	<b>5 200</b>	<b>0</b>	<b>24 724</b>	<b>559 575</b>	<b>80 021</b>	<b>669 521</b>

\* Les ajustements d'évaluation comprennent principalement la réévaluation des immeubles et une provision pour fluctuations non constituée dans les comptes annuels selon le code des obligations (CO).

#### Capital de l'entité

Le capital de l'entité est composé du capital-actions de SWICA Assurance-maladie SA de KCHF 200, divisé en 200 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 1 000.-, et du capital-actions de SWICA Holding SA de KCHF 5 000, divisé en 5 000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 1 000.-.

## Rapport financier

### Compte de résultat combiné/consolidé par segment

Montants en milliers de francs	LAMal 2016	LCA 2016	Accident 2016	Autres 2016	Elimination 2016	<b>Total 2016</b>
Primes acquises pour propre compte	2 365 231	1 381 929	244 004	0	-4 123	3 987 042
Charges de sinistres et de prestations pour propre compte	-2 182 257	-1 127 238	-210 700	0	12 186	-3 508 010
Compensation des risques entre assureurs	-68 189	-1 362	0	0	0	-69 550
Participation des assurés aux excédents	-678	-40 111	-1 349	0	0	-42 138
Charges d'exploitation pour propre compte	-122 440	-160 627	-32 227	-6 797	544	-321 547
Autre résultat d'exploitation	724	264	-250	8 643	-8 607	773
<b>Résultat technique d'assurance</b>	<b>-7 608</b>	<b>52 855</b>	<b>-523</b>	<b>1 846</b>	<b>0</b>	<b>46 570</b>
Produits des placements de capitaux	33 219	59 039	65 381	945	966	159 550
Charges des placements de capitaux	-18 387	-36 788	-30 997	-470	270	-86 373
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	0	-40 000	3 175	0	0	-36 825
Résultat des placements de capitaux	14 832	-17 749	37 558	475	1 236	36 352
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>7 224</b>	<b>35 106</b>	<b>37 035</b>	<b>2 320</b>	<b>1 236</b>	<b>82 922</b>
Résultat exceptionnel	389	3 270	-149	0	0	3 510
<b>Résultat consolidé avant impôts</b>	<b>7 613</b>	<b>38 376</b>	<b>36 886</b>	<b>2 320</b>	<b>1 236</b>	<b>86 432</b>
Impôts sur les bénéfices	0	-1 301	-4 840	-270	0	-6 410
<b>Résultat consolidé</b>	<b>7 613</b>	<b>37 075</b>	<b>32 046</b>	<b>2 051</b>	<b>1 236</b>	<b>80 021</b>

## Rapport financier

# Annexe aux comptes annuels combinés/consolidés

### 1. Principe d'établissement des comptes

Les comptes annuels combinés/consolidés ont été établis pour la première fois conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC) et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (True and Fair View). Les normes Swiss GAAP RPC forment un tout. Toutes les recommandations formulées doivent dès lors être appliquées.

La norme Swiss GAAP RPC 41 est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2012 pour les clôtures individuelles des assureurs-maladie LAMal. Le Groupe SWICA applique cette norme en relation avec la norme Swiss GAAP RPC 30 (consolidation) à compter de l'exercice 2016. L'utilisation de Swiss GAAP RPC est un choix volontaire. Les comptes annuels sont établis en supposant la poursuite de l'activité de l'entreprise.

#### Première application de la norme Swiss GAAP RPC

Le bilan d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2016 a été adapté aux nouveaux principes de comptabilisation et de publication. Les modifications qui en résultent sont visibles dans les «fonds propres».

Conformément au concept-cadre de la norme Swiss GAAP RPC, chiffre 8, lors de la première application de cette norme, seul le bilan d'ouverture doit être publié au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Il a été renoncé à un «restatement» des chiffres de l'exercice précédent.

## 2. Principes de consolidation

### Périmètre de consolidation

Les comptes annuels combinés/consolidés englobent toutes les entreprises contrôlées directement ou indirectement par le Groupe SWICA. Par contrôle, on entend la possibilité d'exercer une influence déterminante sur les activités financières et opérationnelles. Tel est habituellement le cas lorsque le Groupe SWICA détient directement ou indirectement plus de 50 % des droits de vote d'une société. Toutes les participations à partir de 20 % sont mentionnées ci-après.

Société	Participation	Méthode de consolidation	AC en CHF
SWICA Holding SA, Winterthour	100 %	Intégralement consolidée	5 000 000
SWICA Assurance-maladie SA, Winterthour	100 %	Intégralement consolidée	200 000
SWICA Assurances SA, Winterthour	100 %	Intégralement consolidée	20 000 000
SWICA Management SA, Winterthour	100 %	Intégralement consolidée	100 000
PRIMA Assurance-maladie SA, Winterthour	100 %	Intégralement consolidée	100 000
ProVAG Versicherungen AG, Winterthour	100 %	Intégralement consolidée	9 000 000
PROVITA Gesundheitsversicherung AG, Winterthour	100 %	Intégralement consolidée	100 000
SWICA Gesundheitsorganisation International AG, Vaduz	100 %	Intégralement consolidée	5 000 000
Centres de santé santémed SA, Winterthour	30 %	Méthode de mise en équivalence	2 500 000
Topwell-Apotheken AG, Winterthour	22 %	Méthode de mise en équivalence	268 500

Les comptes consolidés consistent en une combinaison des deux sociétés mères SWICA Holding SA et SWICA Assurance-maladie SA.

### Méthode de consolidation

Pour les sociétés intégralement consolidées, les actifs et les passifs ainsi que les charges et les produits sont entièrement pris en compte. La consolidation du capital se fait selon la méthode de l'acquisition.

Les actifs et les fonds étrangers des sociétés acquises font l'objet d'une réévaluation à la date d'acquisition selon des principes du Groupe SWICA. La différence restante entre le coût d'acquisition de la participation (goodwill par ex.) et les fonds propres est compensée avec les réserves de capital des fonds propres consolidés. Ces comptes annuels ne présentent pas de goodwill acquis.



Pour les participations avec 20 à 50 % des droits de vote, le résultat et les fonds propres sont portés au bilan selon la méthode de mise en équivalence, c'est-à-dire au prorata, et comptabilisés dans les placements de capitaux. A cet égard, le résultat et les fonds propres proportionnels sont repris comme valeur comptable des participations (non consolidées).

Les participations avec une proportion de droits de vote inférieure à 20 % sont inscrites au bilan comme valeurs d'acquisition et figurent dans les placements de capitaux.

#### **Date de la consolidation**

La date de clôture pour toutes les sociétés entrant dans les comptes annuels combinés/consolidés est le 31 décembre 2016.

#### **Modification du périmètre de consolidation**

Il n'y a pas eu de modification du périmètre de consolidation en 2016.

#### **Relations internes au groupe**

Toutes les relations d'affaires entre les sociétés sont éliminées dans le bilan et le compte de résultats.

### **3. Principes d'évaluation**

L'évaluation des actifs et des passifs est effectuée sur la base de critères uniformes, mentionnés ci-après. Le principe de base de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs est d'application.

#### **Monnaies étrangères**

Sur le plan opérationnel, aucune société de SWICA ne gère de comptes en monnaies étrangères, cela signifie que toutes les transactions en monnaies étrangères sont débitées ou créditées au cours du jour en CHF.

Les conversions de postes en monnaies étrangères s'effectuent aux cours en vigueur au 31 décembre.

## Placements de capitaux

### *Biens-fonds et bâtiments*

Ce poste englobe tout autant des immeubles de rapport que des bâtiments utilisés par SWICA. La valorisation est effectuée selon la méthode des «discounted cash flows» (DCF). Les immeubles sont généralement estimés tous les trois ans par un expert immobilier; les valeurs DCF de l'ensemble du portefeuille ont été adaptées en 2014. Le taux d'actualisation varie en fonction de la situation et de l'affectation des différents immeubles. Les estimations sont vérifiées chaque année à l'aide des revenus locatifs effectifs et adaptées au marché en cas de différences importantes avec les valeurs DCF.

Les nouvelles acquisitions ou les projets en construction sont portés au bilan à la valeur d'acquisition. La valorisation selon la méthode DCF intervient après leur achèvement et leur location intégrale, normalement un an environ après la première location.

### *Placements de capitaux à revenu fixe*

Ils sont évalués à la valeur du marché à l'exception des placements de capitaux à revenu fixe en CHF avec échéance finale, dont la valeur est fixée selon l'«amortized cost method» (ACM).

Les placements évalués suivant l'ACM font régulièrement l'objet de tests de dépréciation pour tous les titres individuels relatifs à la violation du rating ainsi qu'à l'écart en pourcentage et en valeur par rapport à la valeur du marché. Lors de divergences importantes, les titres correspondants sont évalués selon la valeur du marché.

### *Actions et placements analogues*

L'évaluation s'effectue à la valeur actuelle. En l'absence de valeur du marché, les titres figurent au bilan à la valeur d'acquisition, déduction faite d'éventuelles pertes de valeur.

### *Placements collectifs (fonds)*

L'évaluation s'effectue à la valeur du marché.

### *Instruments financiers dérivés*

Les produits dérivés servent à couvrir les fluctuations de cours et sont évalués aux valeurs du marché.

### *Participations*

Ce poste regroupe tant des participations portées au bilan selon la méthode de mise en équivalence que des participations présentant un taux de participation inférieur à 20 %, inscrites au bilan à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires.

### *Emprunts et hypothèques*

Ils sont portés au bilan à la valeur nominale, déduction faite d'éventuelles corrections de valeur nécessaires.

### **Immobilisations incorporelles**

Les investissements dans les immobilisations incorporelles sont portés à l'actif à la valeur d'acquisition et amortis de manière linéaire sur la durée d'utilisation. La durée d'utilisation est de trois ans.

### **Immobilisations corporelles**

Les investissements dans les immobilisations corporelles sont portés à l'actif à la valeur d'acquisition et amortis de manière linéaire sur la durée d'utilisation. Les durées d'utilisation suivantes s'appliquent:

Biens meubles et équipements	8 ans
Matériel informatique	3 ans
Véhicules	3 ans
Aménagements locatifs	10 ans

### **Créances**

Les créances sont portées au bilan à la valeur nominale. Les créances à l'égard de preneurs d'assurance font l'objet de corrections de valeur économiquement nécessaires, fondées sur des valeurs empiriques.

### **Provisions techniques pour propre compte**

Le poste des provisions techniques pour propre compte regroupe les provisions pour sinistres et prestations, les provisions pour le traitement des sinistres, de vieillissement, les capitaux de couverture des rentes, les provisions pour participations aux excédents, les provisions techniques de fluctuations et de sécurité.

### **Provisions pour sinistres et prestations**

Les provisions pour prestations d'assurance couvrent les sinistres déjà survenus, mais non encore déclarés ou payés. Les provisions attendues sont déterminées selon des méthodes reconnues par l'autorité de surveillance (méthode Chain-Ladder par exemple).

### **Provisions pour le traitement des sinistres**

Les provisions pour le traitement des sinistres couvrent les frais administratifs relatifs aux prestations d'assurance non encore comptabilisées à la date de clôture du bilan.

### **Provisions de vieillissement**

Les provisions de vieillissement font l'objet d'un examen périodique du risque au sens de la meilleure estimation possible (best estimate) qui résulte de la structure des âges. Les calculs déterminent d'éventuels découverts à long terme. Par principe, la constitution et la dissolution des provisions de vieillissement a lieu selon les besoins requis au moins tous les trois ans, dans la mesure où d'importants changements de portefeuille n'exigent pas une adaptation plus rapide ou ne la rendent souhaitable. Une valorisation a eu lieu pour la dernière fois au 31 décembre 2016.

### **Capitaux de couverture des rentes**

Les capitaux de couverture des rentes sont calculés selon les normes comptables énoncées à l'art. 108 OLAA. La rente sans allocations de renchérissement sert de base de calcul.

### **Provisions pour participations aux excédents**

Les provisions pour participations aux excédents correspondent à la part d'excédents à restituer encourue pour la période considérée.

### **Provisions de fluctuations et de sécurité**

Les provisions de fluctuations et de sécurité couvrent les fluctuations du cours des sinistres ainsi que d'autres risques liés aux activités d'assurance en général. Ces provisions peuvent être augmentées jusqu'à concurrence des montants définis dans les plans d'exploitation. Leur dissolution doit intervenir dès qu'elles excèdent les valeurs maximales définies.

### **Provisions non techniques**

#### *Provisions pour impôts*

Les impôts courants sont calculés suivant le taux d'impôt effectif de 21,62 %. Une provision correspondante a été constituée à cet effet par le biais des charges d'impôts et portée au bilan dans les comptes de régularisation passifs.

Les impôts différés sur les bénéfices se basent sur une approche orientée bilan et sont calculés suivant le taux d'impôt déterminant de 21,62 %. En sont exclus les impôts différés sur les immeubles qui sont calculés en tenant compte de l'impôt sur les gains immobiliers.

#### *Provisions non techniques*

Ce poste regroupe essentiellement les provisions pour financer la restitution de primes (supplément unique).



*Provision pour risques liés aux placements de capitaux*

Cette provision doit couvrir les fluctuations négatives relatives aux placements des capitaux. La constitution est effectuée jusqu'à la valeur maximale selon le calcul de la «Value-at-Risk». Les paramètres de calcul de cette provision sont réexaminés au moins une fois par an.

*Dettes*

Les dettes sont portées au bilan à la valeur nominale et regroupent principalement des primes facturées par avance ainsi que des engagements à l'égard de preneurs d'assurance et de fournisseurs de prestations.

# Rapport financier

## Commentaires relatifs au bilan

### 4. Placements de capitaux

Montants en milliers de francs	Situation au 1.1.2016	Entrées	Sorties	Variation de l'évaluation	Situation au 31.12.2016
Biens-fonds et bâtiments	384 385	32 577	0	12 393	429 355
Placements de cap. à rev. fixe ACM	881 263	258 910	-161 287	-174	978 712
Placements de capitaux à revenu fixe	391 999	213 843	-206 879	-4 371	394 593
Actions et placements analogues	111 833	8 805	-6 004	-6 166	108 467
Placements collectifs	427 584	50 574	-8 715	14 836	484 279
Instruments financiers dérivés	-711	1 186	-1 366	-317	-1 209
Participations	11 591	0	-220	1 127	12 498
Emprunts et hypothèques	10 385	7	-65	0	10 327
Réserve de cotisations de l'employeur	5 738	4 500	-696	0	9 542
<b>Total</b>	<b>2 224 066</b>	<b>570 402</b>	<b>-385 232</b>	<b>17 329</b>	<b>2 426 564</b>

#### Placements de capitaux à revenu fixe ACM

La valeur de marché des placements de capitaux à revenu fixe évalués selon l'«amortized cost method» (ACM) s'élève à KCHF 949 359 au 31.12.2016.

#### Participations

Ce poste regroupe des participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence et des participations non consolidées portées au bilan à la valeur d'acquisition de KCHF 2 810.

#### Performance

La performance des placements de capitaux du Groupe SWICA a atteint 2,6 % net durant l'exercice sous revue.

#### Produits dérivés 2016

Montants en milliers de francs	But	Valeur nominale 1.1.2016	Valeur de marché actifs 1.1.2016	Valeur de marché passifs 1.1.2016	Valeur nominale 31.12.2016	Valeur de marché actifs 31.12.2016	Valeur de marché passifs 31.12.2016
Opérations à terme	Couverture de change	-495	529	-1 024	-407	897	-1 304

## 5. Immobilisations incorporelles

Montants en milliers de francs	Logiciels
<b>Valeurs comptables nettes au 1.1.2016</b>	<b>1 443</b>
<b>Valeurs d'acquisition</b>	
Situation au 1.1.2016	3 986
Entrées	1 246
Sorties	0
<b>Situation au 31.12.2016</b>	<b>5 233</b>
<b>Corrections de valeur cumulées</b>	
Situation au 1.1.2016	-2 543
Amortissements planifiés	-953
Sorties	0
<b>Situation au 31.12.2016</b>	<b>-3 496</b>
<b>Valeurs comptables nettes au 31.12.2016</b>	<b>1 737</b>

## 6. Immobilisations corporelles

Montants en milliers de francs	Biens meubles et équipements	Aménage- ments locatifs	Matériel informatique	Véhicules	<b>Total</b>
<b>Valeurs comptables nettes au 1.1.2016</b>	437	0	1 139	510	<b>2 085</b>
<b>Valeurs d'acquisition</b>					
Situation au 1.1.2016	7 573	0	6 891	1 136	15 599
Entrées	5 605	8 272	1 972	297	16 146
Sorties	-2 509	-3 185	-441	-196	-6 331
<b>Situation au 31.12.2016</b>	<b>10 668</b>	<b>5 087</b>	<b>8 421</b>	<b>1 238</b>	<b>25 414</b>
<b>Corrections de valeur cumulées</b>					
Situation au 1.1.2016	-7 136	0	-5 752	-626	-13 514
Amortissements planifiés	-334	-298	-955	-279	-1 865
Sorties	82	41	37	128	289
<b>Situation au 31.12.2016</b>	<b>-7 387</b>	<b>-257</b>	<b>-6 670</b>	<b>-776</b>	<b>-15 090</b>
<b>Valeurs comptables nettes au 31.12.2016</b>	<b>3 281</b>	<b>4 830</b>	<b>1 752</b>	<b>461</b>	<b>10 324</b>

Les aménagements locatifs regroupent entre autres des travaux de rénovation et d'agrandissement de bâtiments sur les sites de Zurich, Bâle, Kreuzlingen et de la Direction générale à Winterthour.

## 7. Comptes de régularisation actifs

Montants en milliers de francs	<b>31.12.2016</b>	1.1.2016	Variation
Primes	66 059	65 676	383
Intérêts courus	10 788	10 611	177
Compensation des risques	0	508	-508
Autres comptes de régularisation actifs	1 569	764	806
<b>Total comptes de régularisation actifs</b>	<b>78 416</b>	<b>77 558</b>	<b>858</b>



## 8. Créances

Montants en milliers de francs	31.12.2016	1.1.2016	Variation
Créances sur preneurs d'assurance	148 989	123 509	25 480
Organisations d'assurance	9 723	9 336	388
Agents et intermédiaires	1 104	1 179	-75
Organisations et personnes proches	15	0	15
Autres créances	19 911	19 555	356
<b>Total créances</b>	<b>179 743</b>	<b>153 580</b>	<b>26 164</b>

## 9. Provisions techniques pour propre compte

Montants en milliers de francs	Provisions pour sinistres et prestations*	Provisions pour le traitement des sinistres	Provisions de vieillissement	Capitaux de couverture des rentes*	Participations aux excédents	Autres provisions techniques	Provisions techniques de fluctuations et de sécurité	Total
<b>Situation au 1.1.2016</b>	841 615	19 282	230 062	121 083	56 352	56 946	407 887	<b>1 733 228</b>
Constitutions	148 133	1 303	80 380	11 823	5 271	8 781	114 030	366 567
Dissolutions	-137 226	-1 520	0	-6 729	-3 334	-1 720	-142 109	-289 485
Total variation	10 907	-217	80 380	5 094	1 937	7 060	-28 079	77 082
<b>Situation au 31.12.2016</b>	<b>852 522</b>	<b>19 065</b>	<b>310 442</b>	<b>126 177</b>	<b>58 288</b>	<b>64 006</b>	<b>379 808</b>	<b>1 810 310</b>

\* La part de réassurance s'élève à KCHF -5 155 au 31.12.2016 (KCHF -5 617 au 1.1.2016).

## 10. Provisions non techniques

Montants en milliers de francs	Provisions pour corrections des primes	Autres provisions	Total
<b>Situation au 1.1.2016</b>	23 208	1 881	<b>25 089</b>
Constitutions	0	0	0
Dissolutions	0	-1 006	-1 006
Total variation	0	-1 006	-1 006
<b>Situation au 31.12.2016</b>	<b>23 208</b>	<b>875</b>	<b>24 083</b>

## 11. Provision pour risques liés aux placements de capitaux

Montants en milliers de francs	Total
<b>Situation au 1.1.2016</b>	<b>174 038</b>
Constitutions	40 000
Dissolutions	-3 175
Total variation	36 825
<b>Situation au 31.12.2016</b>	<b>210 863</b>

## 12. Comptes de régularisation passifs

Montants en milliers de francs	31.12.2016	1.1.2016	Variation
Courtages	20 895	21 331	-436
Compensation des risques	39 502	18 931	20 571
Provisions à court terme pour impôts	24 067	34 022	-9 955
Autres passifs transitoires	5 512	5 074	438
<b>Total comptes de régularisation passifs</b>	<b>89 975</b>	<b>79 358</b>	<b>10 617</b>

## 13. Dettes

Montants en milliers de francs	31.12.2016	1.1.2016	Variation
Dettes sur prestations d'assurance	100 896	66 002	34 894
Preneurs d'assurance	140 636	170 037	-29 401
Agents et intermédiaires	1 691	1 512	178
Autres dettes	18 954	12 627	6 327
<b>Total dettes</b>	<b>262 177</b>	<b>250 178</b>	<b>11 999</b>

Les dettes envers les preneurs d'assurance sont des primes facturées d'avance pour l'année suivante.

## Rapport financier

### Explications relatives au compte de résultat

Les principales sources de recettes du groupe d'assurance-maladie et accidents SWICA sont composées des primes d'assurance après déduction des diminutions de recettes. Les primes sont comptabilisées pour les exercices auxquels elles se réfèrent.

#### 14. Primes acquises pour propre compte

Montants en milliers de francs	2016
Primes des assurés	3 987 913
Part des réassureurs	-1 667
Contributions des pouvoirs publics	795
<b>Total primes acquises pour propre compte</b>	<b>3 987 042</b>

#### 15. Charges de sinistres et de prestations pour propre compte

Montants en milliers de francs	2016
Prestations payées brutes	-3 858 846
Participation aux coûts des assurés	415 556
Variation des provisions techniques	-77 082
Part des réassureurs	12 362
<b>Total charges de sinistres et de prestations pour propre compte</b>	<b>-3 508 010</b>



## 15.1 Variation des provisions techniques pour propre compte

Montants en milliers de francs	2016 Montant pour propre compte	2016 Part des réassureurs	<b>2016 Montant brut</b>
Provisions pour sinistres et prestations	-10 806	-101	-10 907
Provisions pour le traitement des sinistres	217	0	217
Provisions de vieillissement	-80 380	0	-80 380
Capitaux de couverture des rentes	-4 732	-362	-5 094
Participation aux excédents	-1 937	0	-1 937
Autres provisions techniques	-7 060	0	-7 060
Variation des provisions techniques de fluctuations et de sécurité	28 079	0	28 079
<b>Variation des provisions techniques pour propre compte</b>	<b>-76 619</b>	<b>-462</b>	<b>-77 082</b>

## 16. Charges d'exploitation pour propre compte

Montants en milliers de francs	<b>2016</b>
Charges de personnel	-161 948
Frais de locaux	-16 119
Charges informatiques	-41 136
Marketing et publicité	-11 552
Autres charges administratives	-24 617
Dédommagements reçus pour frais administratifs	17 337
Frais administratifs directs	-80 855
Amortissements	-2 657
<b>Total charges d'exploitation pour propre compte</b>	<b>-321 547</b>

Les frais administratifs directs comprennent des commissions, des dédommagements payés pour frais administratifs et des courtages. Durant les années précédentes, les courtages ont été comptabilisés comme des diminutions de primes; ils se montent à 53 310 milliers de francs pour l'année sous revue.

## 17. Autre résultat d'exploitation

L'autre résultat d'exploitation comprend la décomptabilisation d'affaires d'assurance d'un montant de 1 185 milliers de francs et des charges résultant des liquidités d'un montant de -412 milliers de francs.

## 18. Résultat des placements de capitaux

Montants en milliers de francs	2016 Bénéfices et pertes réalisés	2016 Bénéfices et pertes non réalisés	2016 Total
<b>Produits des placements de capitaux</b>			
Biens-fonds et bâtiments	23 863	13 323	37 186
Placements de capitaux à revenu fixe	45 251	14 367	59 619
Actions et placements analogues*	4 091	7 153	11 243
Placements collectifs	6 319	23 426	29 745
Instruments financiers dérivés	17 232	4 409	21 641
Emprunts et hypothèques	116	0	116
<b>Total produits des placements de capitaux</b>	<b>96 871</b>	<b>62 679</b>	<b>159 550</b>
<b>Charges des placements de capitaux</b>			
Biens-fonds et bâtiments	-3 129	-930	-4 059
Placements de capitaux à revenu fixe	-13 912	-18 912	-32 824
Actions et placements analogues	-1 816	-12 191	-14 007
Placements collectifs	-279	-8 590	-8 868
Instruments financiers dérivés	-17 119	-4 726	-21 846
Emprunts et hypothèques		0	0
Réserve de cotisations de l'employeur	-696	0	-696
Frais d'administration de la fortune	-4 072	0	-4 072
<b>Total charges des placements de capitaux</b>	<b>-41 023</b>	<b>-45 350</b>	<b>-86 373</b>
Variation des provisions de fluctuation de valeur pour les placements de capitaux	0	-36 825	-36 825
<b>Total résultat des placements de capitaux</b>	<b>55 849</b>	<b>-19 497</b>	<b>36 352</b>

\* Ce poste comprend sous les bénéfices et pertes non réalisés des réévaluations des participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence de 907 milliers de francs.

## 19. Résultat exceptionnel

Ont entre autres été comptabilisés dans le résultat exceptionnel un remboursement de l'impôt de 3 millions de francs non attendu et une dissolution d'une provision non technique de 520 milliers de francs.

## 20. Impôts sur les bénéfices

Les postes les plus importants dans les charges d'impôt sont les impôts sur les bénéfices pour l'année 2016 (15 millions de francs) et les charges pour la provision pour risques liés aux placements des capitaux (8,5 millions de francs) non déductibles fiscalement. Les charges pour impôts différés sur les bénéfices s'élèvent à 7 millions de francs.

Les charges d'impôt comprennent en outre des produits résultant de l'imposition les années précédentes de la provision excessive pour risques liés aux placements des capitaux (4,5 millions de francs), des réévaluations des provisions pour impôts (5 millions de francs) et une dissolution de provisions de sécurité déjà imposées (14,5 millions de francs).

## Rapport financier

### Dettes envers des institutions de prévoyance

La réserve de cotisations de l'employeur de la Fondation de prévoyance du personnel SWICA a été constituée pour l'adaptation nécessaire des bases techniques. La dissolution annuelle est effectuée par le biais des charges de personnel.

#### Réserve de cotisations de l'employeur sans renonciation d'utilisation

Montants en milliers de francs	Total
<b>Situation au 1.1.2016</b>	<b>5 738</b>
Apports	4 500
Dissolutions	-696
Rémunération	0
<b>Situation au 31.12.2016</b>	<b>9 542</b>
Résultat de la RCE dans les charges de personnel	-696

SWICA Assurance-maladie SA renonce à une rémunération.

Charges de prévoyance dans les charges de personnel: 13 761 milliers de francs.

La Fondation de prévoyance du personnel SWICA ne présente pas d'excédent de couverture ou de découvert.

## Rapport financier

### Autres indications

#### Honoraires de l'organe de révision

Prestations de révision: KCHF 539

Autres prestations: KCHF 150

#### Dettes éventuelles

Suite à un glissement de terrain, un projet immobilier présente des risques de processus de 3,1 millions de francs au maximum.

#### Responsabilité solidaire pour les dettes relatives à la TVA

Les sociétés du groupe SWICA, de l'association SWICA Organisation de santé et de la Fondation pour une offre d'assurance élargie font partie d'un groupe TVA et sont solidairement responsables de leurs dettes à l'égard de l'administration fédérale des contributions.

#### Evénements survenus après la clôture du bilan

La filiale SWICA Gesundheitsorganisation International AG sera dissoute au cours de l'année 2017. Le cadre réglementaire empêche la mise en place d'affaires opérationnelles pour cette société.

Il n'y a pas d'autre événement survenu après la clôture du bilan jusqu'à la date d'approbation des comptes annuels combinés/consolidés du 5 avril 2017 à évoquer.



# Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision au Conseil d'administration de SWICA Assurance-maladie SA  
et SWICA Holding SA  
Winterthour

## **Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels combinés/consolidés**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels combinés/consolidés ci-joints de SWICA Assurance-maladie SA et SWICA Holding SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, le tableau des fonds propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

### *Responsabilité du Conseil d'administration*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels combinés/consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels combinés/consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### *Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels combinés/consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels combinés/consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels combinés/consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels combinés/consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels combinés/consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels combinés/consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

### *Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels combinés/consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

### **Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels combinés/consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels combinés/consolidés qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers AG

*Peter Lüssi*

Expert-réviseur

Réviseur responsable

*Martin Schwörer*

Expert-réviseur

Zurich, le 5 avril 2017

# Statistiques concernant l'assurance des soins (LAMal)

## Assurance des soins selon le modèle d'assurance

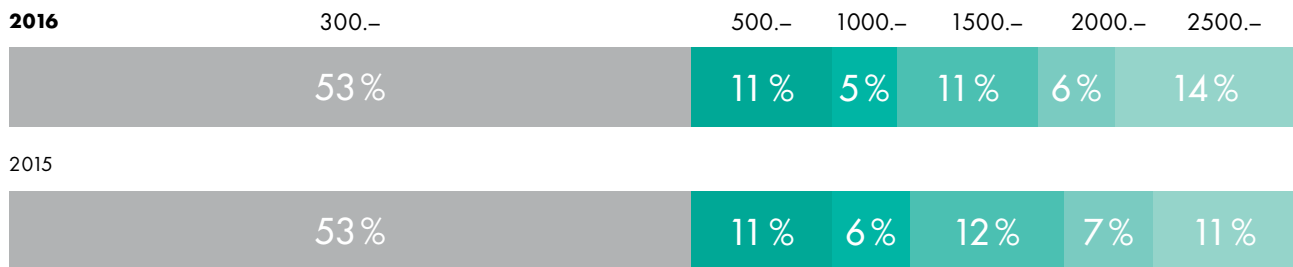
	STANDARD et SANA PROVITA	Modèles FAVORIT et de MC de PROVITA	Total
<b>2016</b>			
Nombre d'assurés	113 265	602 175	715 440
Primes encaissées en CHF	482 129 601	1 877 833 997	2 359 963 598
Prestations payées en CHF	753 127 390	1 803 845 688	2 556 973 078
Participation aux coûts des assurés en CHF	72 622 741	310 725 417	383 348 158
Prestations payées nettes en CHF	680 504 649	1 493 120 271	2 173 624 920
<b>2015</b>			
Nombre d'assurés	115 003	570 734	685 737
Primes encaissées en CHF	503 319 762	1 735 228 780	2 238 548 542
Prestations payées en CHF	764 612 985	1 645 377 629	2 409 990 614
Participation aux coûts des assurés en CHF	74 481 551	287 460 346	361 941 897
Prestations payées nettes en CHF	690 131 434	1 357 917 283	2 048 048 717

## Assurance des soins: prestations par catégorie de frais

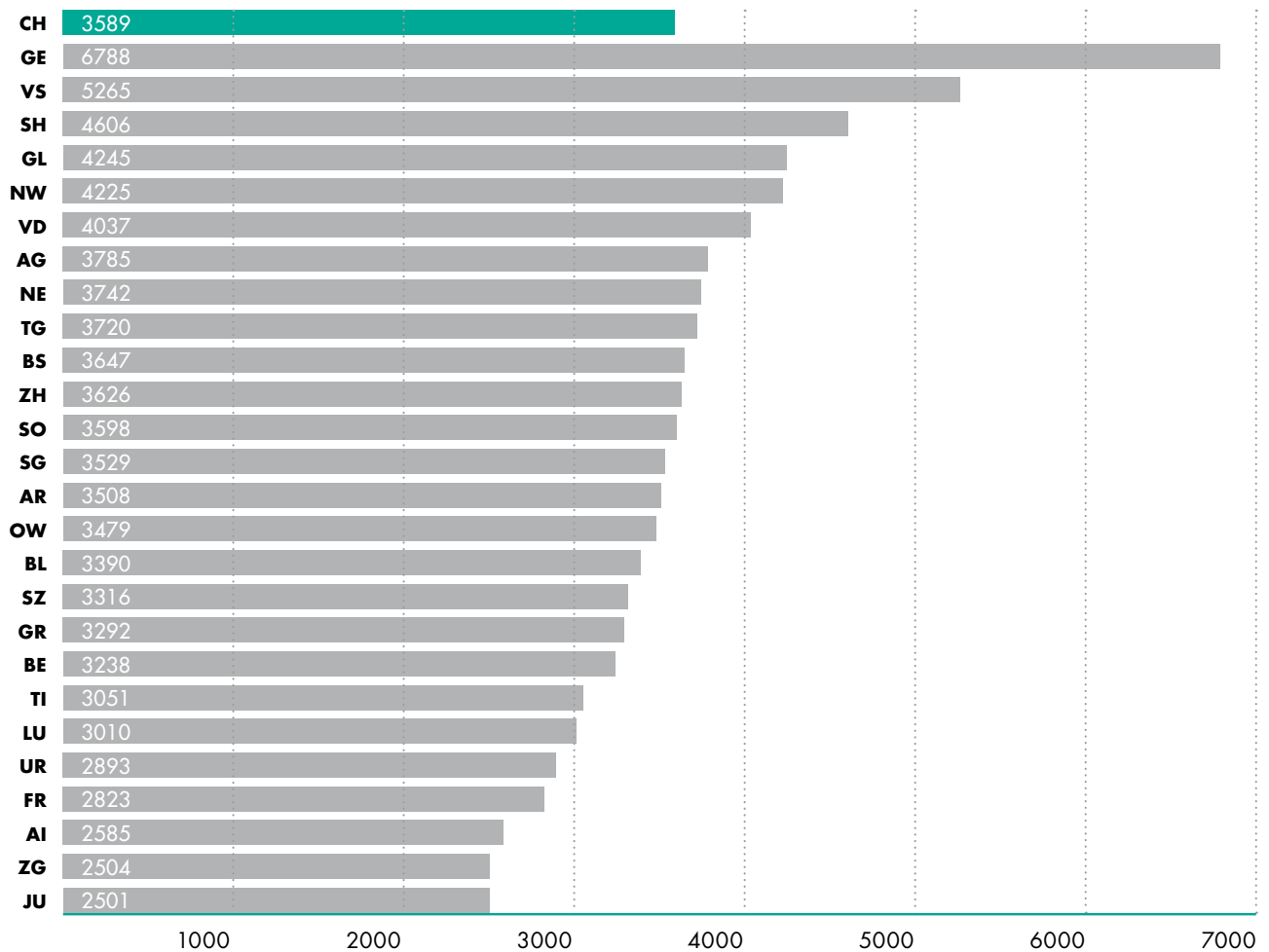
Montants en CHF	2016	2015	Variation	en %
Médecin, ambulatoire	668 374 598	626 960 776	41 413 822	6,6
Hôpital, stationnaire	565 309 959	561 546 563	3 763 396	0,7
Hôpital, ambulatoire	459 673 475	417 286 591	42 386 884	10,2
Médicaments, médecin	204 060 666	191 326 308	12 734 358	6,7
Médicaments, pharmacie	236 076 311	217 868 111	18 208 200	8,4
Etablissements médico-sociaux	118 024 810	118 233 669	-208 859	-0,2
Physiothérapeutes	86 453 368	79 934 336	6 519 032	8,2
Laboratoires	70 092 061	63 384 557	6 707 504	10,6
Autres prestations	148 907 830	133 449 703	15 458 127	11,6
<b>Total des prestations</b>	<b>2 556 973 078</b>	<b>2 409 990 614</b>	<b>146 982 464</b>	<b>6,1</b>

## Assurés dans l'assurance des soins selon la franchise

Franchise annuelle (en CHF et en %)



## Assurance des soins LAMal: frais décomptés par assuré selon le canton en 2015 (en CHF)



## Contact

### Direction générale

Winterthour | Römerstrasse 38 | 052 244 22 33

### Directions régionales

Bâle | Aeschenplatz 2 | 061 270 66 66

Bellinzone | Viale Stazione 28a | 091 821 45 45

Berne | Monbijoustrasse 16 | 031 388 11 44

Lausanne | Avenue de Mon-Repos 22 | 021 619 48 48

Lucerne | Hirschmattstrasse 32 | 041 248 94 94

St-Gall | Teufener Strasse 5 | 071 499 64 64

Winterthour | Konradstrasse 15 | 052 224 58 58

Zurich | Zollstrasse 42 | 044 404 84 84

### Agences générales

Amriswil | Kirchstrasse 1 | 071 414 50 20

Coire | Masanserstrasse 17 | 081 254 15 15

Heerbrugg | Widnauerstrasse 1 | 071 727 76 76

Herisau | Kasernenstrasse 6 | 071 353 73 30

Kloten | Schaffhauserstrasse 115 | 044 800 34 34

Lugano | Via Cantonale 10 | 091 612 44 88

Rapperswil | Untere Bahnhofstrasse 11 | 055 220 18 18

Soleure | Lagerhausstrasse 1 | 032 625 32 32

Uster | Zürichstrasse 1 | 043 444 25 50

Wil | Poststrasse 19 | 071 914 77 77

### Agences

Aadorf | Châtelstrasse 5 | 052 646 14 14

Aarau | Bahnhofstrasse 4 | 062 832 13 13

Altstätten | Heidenerstrasse 1a | 071 886 51 31

Appenzell | Hauptgasse 38 | 071 788 19 19

Baden | Rütistrasse 3 | 056 200 19 40

Bienne | Reitschulstrasse 1 | 032 344 16 30

Buchs | Bahnhofstrasse 18 | 081 755 88 88

Delémont | Rue des Bâts 14 | 032 424 50 30

Frauenfeld | Zürcherstrasse 148 | 052 724 91 51

Fribourg | Route du Jura 37A | 026 919 13 50

Genève | Rue de Lausanne 80 | 022 908 33 66

Gossau | Herisauerstrasse 36 | 071 387 30 90

Kreuzlingen | Hauptstrasse 63 | 071 677 91 60

Lachen | Hintere Bahnhofstrasse 9 | 055 450 88 00

Locarno | Via Lungolago Giuseppe Motta 2a | 091 735 44 30

Mendrisio | Piazza del Ponte 7 | 091 802 90 30

Olten | Baslerstrasse 30 | 062 287 10 30

Rorschach | Kirchengasse 62 | 071 846 81 51

Rüti | Bandwiesstrasse 4 | 055 251 25 25

Schaffhouse | Bahnhofstrasse 8 | 052 632 10 50

Stäfa | Oberlandstrasse 12 | 044 928 70 30

Thalwil | Florastrasse 14 | 044 722 53 30

Thoune | Bälliz 64 | 033 225 19 20

Uzwil | Bahnhofstrasse 82 | 071 914 73 00

Vaduz | Landstrasse 60 | 00423 377 16 90

Weinfelden | Bahnhofstrasse 22 | 071 626 80 10

Wetzikon | Bahnhofstrasse 69 | 044 933 90 60

Zoug | Poststrasse 30 | 041 727 13 30

### Conseil téléphonique sante24

Winterthour | Römerstrasse 38 | 044 404 86 86

### Centres de santé santémed, Medical Center Medbase et cabinets médicaux partenaires de SWICA

Aarau | Kasinostrasse 30 | 062 832 70 80

Altdorf | Dätwylerstrasse 15 | 041 875 00 25

Arlesheim | Bahnhofstrasse 10 | 061 705 11 11

Bad Ragaz | Kirchreben 1 | 081 300 40 50

Baden | Kreuzweg 3 – ABB Areal | 056 205 44 44

Bâle | Henric Petri-Strasse 9 | 061 264 33 33

Bellinzone | Viale Officina 7 | 091 640 24 24

Berne | Schwanengasse 10 | 031 326 55 55

Berne | Bubenbergplatz 10 | 031 385 71 11

Berne | Tellstrasse 32 | 031 331 23 11

Berne | Ramuzstrasse 18 | 031 990 00 60

Berne | Parkterrasse 10 | 031 990 31 11

Bienne | Neumarktstrasse 27 | 032 328 11 00

Bischofszell | Poststrasse 2 | 071 424 71 71

Bottmingen | Bruderholzstrasse 16 | 061 425 65 00

Chiasso | Corso San Gottardo 6 | 091 695 17 30

Diepoldsau | Vordere Kirchstrasse 8 | 071 737 70 70

Eglisau | Obergasse 1 | 043 422 39 39

Epalinges | Route de la Corniche 1 | 021 525 80 00



Frauenfeld | Unterer Graben 1 | 052 723 02 02  
Genève | Rue de Lausanne 80 | 022 908 33 33  
Genève | Rue de Lyon 91 | 022 319 25 25  
Genève | Rue de Carouge 24 | 022 339 89 89  
Genève | Avenue de Luserna 17 | 022 795 25 25  
Gland | Allée du Communet 20 | 022 364 04 04  
Heerbrugg | Aechelistrasse 6 | 071 726 35 35  
Hinwil | Bahnhofstrasse 10 | 044 800 36 66  
Hochdorf | Brauiplatz 4 | 041 914 14 60  
Inwil | Hauptstrasse 35 | 041 449 61 70  
Kloten | Bachstrasse 9b | 044 800 36 36  
Kreuzlingen | Brückenstrasse 11 | 071 424 04 44  
Lausanne | Route de Chavannes 11 | 021 622 88 88  
Lausanne | Avenue Alexandre-Vinet 30 | 021 641 25 25  
Le Lignon | Place du Lignon 2 | 022 796 25 25  
Les Acacias | Rue des Epinettes 19 | 022 342 54 55  
Lugano | Via F. Pelli 7 | 091 911 70 50  
Lugano | Piazzale Stazione | 091 913 76 76  
Lugano Noranco | Pian Scairolo 34a | 091 993 21 10  
Lucerne | Obergrundstrasse 73 | 041 227 11 00  
Lucerne | Zürichstrasse 9 | 041 417 31 31  
Lucerne | Hallwilerweg 2 | 041 227 81 81  
Lucerne | Spitalstrasse 40 | 041 248 00 10  
Lucerne | Zihlmattweg 46 | 041 318 61 61  
Lucerne | Frankenstrasse 2 | 041 227 11 11  
Muri | Luzernerstrasse 35 | 056 675 30 40  
Muttenz | Hauptstrasse 85 | 061 466 70 80  
Oberentfelden | Muhenstrasse 13 | 062 737 17 80  
Olten | Frobürgstrasse 4 | 062 205 24 30  
Olten | Industriestrasse 78 | 062 286 90 10  
Onex | Route de Loëx 3 | 022 879 50 25  
Onex | Route de Chancy 98 | 022 709 00 00  
Renens | Avenue du Quatorze-Avril 12 | 021 828 07 07  
Riehen | Schützengasse 37 | 061 645 25 25

Rorschach | Adolf-Gaudy-Weg 2b | 071 844 50 20  
Sargans | Bahnhofpark 2 | 081 725 88 00  
Schaffhouse | Bleicheplatz 3 | 052 557 11 00  
Schwyz | Ob. Steisteg 18/20 | 041 818 20 10  
Soleure | Luzernstrasse 5–11 | 058 387 77 88  
St-Gall | Vadianstrasse 26 | 071 226 93 00  
St-Gall | Rosenbergstrasse 16 | 071 224 08 00  
St-Gall | Wassergasse 7 | 071 227 10 60  
St-Gall Abtwil | Wiesenbachstrasse 5 | 071 313 70 20  
Teufen | Speicherstrasse 8 | 071 335 63 63  
Thoune | Weststrasse 14 | 033 225 23 00  
Uster | Brunnackerstrasse 3 | 044 914 25 80  
Uzwil | Bahnhofstrasse 82 | 071 387 38 38  
Vevey | Rue de la Madeleine 39 | 021 925 80 00  
Wallisellen | Bahnhofplatz 1b | 044 832 59 90  
Wattwil | Bahnhofstrasse 4 | 071 987 78 78  
Weinfelden | Marktplatz 5 | 071 424 04 24  
Wetzikon | Eichstrasse 4 | 044 934 30 30  
Wil | Friedtalweg 18 | 071 913 54 00  
Winterthour | Gertrudstrasse 1 | 052 266 97 97  
Winterthour | Rudolfstrasse 13 | 052 266 95 95  
Winterthour | Bahnhofplatz 12 | 052 260 59 60  
Winterthour | Brunngasse 6 | 052 260 37 80  
Zoug | Baarerstrasse 53 | 041 729 20 90  
Zoug | Baarerstrasse 8 | 041 726 59 59  
Zurich | Löwenstrasse 29 | 044 226 36 36  
Zurich-Affoltern | In Böden 174 | 044 377 30 10  
Zurich-Oerlikon | Baumackerstrasse 46 | 044 315 75 75  
Zurich-Oerlikon | Gubelstrasse 28 | 044 318 60 00  
Zurich-Oerlikon | Thurgauerstrasse 30 | 058 387 77 88  
Zurich-Stadelhofen | Gottfried Keller-Strasse 7 |  
044 261 00 04  
Zurich-Wiedikon | Seebahnstrasse 89 | 044 404 81 81  
Zurich-Wiedikon | Weststrasse 75 | 044 451 04 10

Le rapport annuel existe en allemand, en français et en italien (extrait).

Pour obtenir d'autres exemplaires, il suffit de s'adresser à la Communication d'entreprise, numéro de téléphone 052 244 23 58, ou de nous écrire par courriel à [media@swica.ch](mailto:media@swica.ch) ou de les télécharger sur notre site Internet [www.swica.ch](http://www.swica.ch).



ClimatePartner<sup>®</sup>  
climatiquement neutre

Impression | ID 11052-1703-1002

printed in  
switzerland

## **SWICA Organisation de santé**

Votre santé d'abord

Téléphone 0800 80 90 80 (7x24 h), [swica.ch](https://www.swica.ch)

